



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11834

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2027

ÉDITÉ LE

22/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/05/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 12 992

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 1987B00032

Siret : 341 877 884 00039

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3051980

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 432 656

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 432 656

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : JONATHY HAUTON

442 ROUTE DE LA ZONE D'ACTIVITE DE GASLONDE
50430 LESSAY

Téléphone : 02 33 46 58 07

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : etsjonathy@hauton.fr

Responsabilité légale :
HAUTON JONATHY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5111 | Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 01/06/2023 |
| 5133 | Installation de chauffe-eau thermodynamique | 16/05/2024 |
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 01/06/2023 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE | 16/05/2024 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.